

PREDICATS VERBO-NOMINAUX ET CONSTRUCTIONS NOMINALES

Irène Baron et Michael Herslund

Département de français, HEC de Copenhague

Résumé: Nous proposons une nouvelle analyse des constructions dites "à verbe support". Notre approche de la relation verbe support + nom est basée sur l'idée que les objets directs se subdivisent en "objets effectués", ex: *faire un dessin*, et en "objets affectés", ex: *acheter un dessin*. La combinaison d'un verbe transitif exprimant une idée de création et d'un objet effectué constitue une unité prédicative intransitive, un **prédicat verbo-nominal**. Nous étudions les caractéristiques de prédicats verbo-nominaux comme *commettre une infraction* par opposition aux verbes simples tels que *enfreindre*. Nous rapprochons alors les prédicats verbo-nominaux des constructions nominales complexes. Cette comparaison montre qu'il existe des liens étroits tant sémantiques (aspectualité, rôle du sujet) que syntaxiques (emploi de prépositions, combinaison avec certains adverbes) entre les deux types d'expressions. Les prédicats verbo-nominaux se situant dans une zone intermédiaire entre la syntaxe verbale et la syntaxe nominale se révèlent ainsi un phénomène indispensable pour comprendre la composition et le schéma valentiel des syntagmes nominaux complexes.

Mots-clés: valence, verbe support, objet effectué vs. objet affecté, syntagme nominal, aspectualité.

1. INTRODUCTION

Cette étude est la continuation de travaux antérieurs (cf. Herslund & Baron, 1995; Baron, *A paraître*; Baron & Herslund, *A paraître a et b*) et vise à établir que, contrairement aux avis souvent émis, les prédicats verbo-nominaux (PVN) constituent un phénomène incontournable lorsqu'on veut décrire le mode de formation des syntagmes nominaux complexes. Nous

montrerons en effet que PVN et syntagme nominal complexe s'opposent au verbe simple par des propriétés communes dans au moins trois domaines.

L'étude propose une analyse des rapports entre verbe et nom déverbal fondée sur la notion de 'verbe support' (cf. p.ex. Giry-Schneider, 1987; Ibrahim, 1996) et sur la théorie valentielle de Herslund & Sørensen (1994). Notre approche est basée sur deux considérations complémentaires:

1. L'objet est l'argument fondamental d'un verbe transitif.
2. Les objets se subdivisent en objets effectués (*faire un dessin*) et en objets affectés (*acheter un dessin*).

Parmi les arguments d'un verbe transitif, l'objet occupe une place toute particulière en ce qu'il précise le sens exact du verbe: c'est avant tout l'objet qui constitue l'élément nécessaire à la conceptualisation de la situation dénotée par le verbe. Ainsi les exemples suivants: *Pierre prend un livre, le train, une aspirine, une décision*, etc. décrivent tous des situations différentes qui varient selon l'objet choisi.

Ce lien étroit établi entre le verbe et son argument fondamental, l'objet, se traduit par la formation d'une unité, le fondement prédictif:

$$(1) \quad S \quad [V + O]_{\text{Fondement Prédicatif}}$$

Mais même à l'intérieur de cette unité, le degré de cohésion peut varier selon que l'objet est "affecté" ou "effectué" (pour cette notion toute traditionnelle, voir p.ex. Jespersen, 1924:159 s.):

- avec un objet affecté, le référent du syntagme objet existe préalablement au procès décrit par le verbe. Il peut être modifié ou détruit, donc "affecté", mais en aucun cas créé par le procès verbal. Dans les exemples suivants: *acheter une maison, manger une pomme, tondre un mouton*, la maison tout comme la pomme ou le mouton existent avant que le procès verbal ne les "affecte".
- s'il s'agit d'un objet effectué, le référent n'existe que comme le résultat, le produit ou l'"effet" du procès verbal. Les verbes pouvant se construire avec un objet effectué sont ceux dénotant une idée de 'création', c'est-à-dire *faire* et ses variantes comme *construire, écrire, effectuer, réaliser, exécuter*, etc. On a par conséquent un objet effectué dans *faire un dessin, écrire une lettre ou construire une maison*, mais non dans *copier un dessin ou écrire son nom* - c'est-à-dire le reproduire graphiquement - où le dessin, tout comme le nom, existent préalablement au procès de copier ou d'écrire. On peut dire, en d'autres termes, que la limite du verbe a été repoussée de façon à être placée après l'objet effectué, où se trouve désormais concentré le poids lexical, le verbe ne conservant plus alors que son sens de 'création', le type de création en question étant précisé par l'objet. On comprend dès lors pourquoi un verbe peut être analysé parfois comme étant réduit à un rôle de "support".

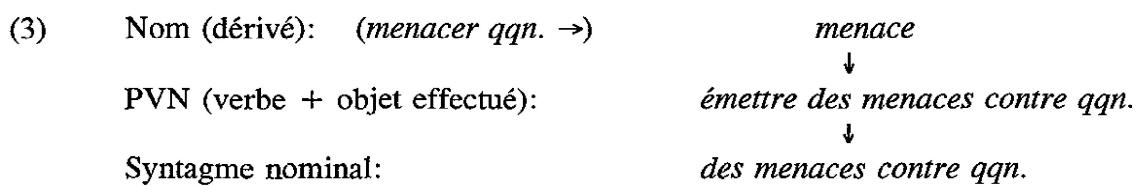
La construction d'un verbe transitif exprimant une idée de création avec un objet effectué constitue donc une combinaison particulièrement soudée, construction à verbe support ou prédicat verbo-nominal, où le poids lexical est localisé dans l'argument fondamental, l'objet

effectué. Quoiqu'il s'agisse, syntaxiquement parlant, d'une construction verbe + objet ordinaire, la soudure des deux composants fait qu'ils constituent, sur le plan sémantique, un prédicat uni, ce qui a des répercussions syntaxiques importantes. A l'association verbe + objet du niveau syntaxique correspond donc un prédicat unique au niveau sémantique (cf. Dyhr, 1980:119; Gross, 1981:9 ss.):



Or, la distinction entre deux sortes d'objets, l'objet affecté et l'objet effectué, n'est pas prise en considération par la littérature traitant des constructions à verbes support (cf. p.ex. Dyhr, 1980; Gross, 1981; Cattell, 1984; Giry-Schneider, 1987; Seelbach, 1991; Ibrahim, 1996). Et pourtant une généralisation s'impose: une structure à verbe support est la combinaison d'un verbe et d'un objet effectué, combinaison que nous appelons prédicat verbo-nominal (PVN), et qui a été illustrée dans (2).

Nous proposons de considérer ici la sémantique et la syntaxe des noms déverbaux comme étant déterminées, non par la seule structure argumentale héritée du verbe correspondant, mais à la fois par celle-ci et par le rôle du nom dans un tel prédicat verbo-nominal. La sémantique et la syntaxe du nom *menace* p.ex. sont donc à relier au PVN *émettre des menaces* et non pas directement au verbe *menacer*. Soit le modèle de dérivation suivant:



2. PROPRIETES COMMUNES AUX PVN ET AUX SYNTAGMES NOMINAUX

2.1 Même mode d'action

Alors que le verbe simple peut souvent exprimer aussi bien une action (télique) qu'une activité (atélique):

- (4) *Jean a analysé ce problème en/pendant 5 mois.*

le PVN et le syntagme nominal dénotent exclusivement une action:

- (5) *Jean a fait une analyse de ce problème en/*pendant 5 mois.
une analyse de ce problème en/*pendant 5 mois*

Cette observation est à relier au fait que la nature composite du PVN (verbe support + objet

effectué) reproduit de façon iconique, cf. (2), le contenu propre aux prédicats téliques, c'est-à-dire une activité suivie d'un état (cf. p.ex. Grimshaw, 1990).

2.2 Même rôle du sujet

Les phrases contenant un verbe simple accompagné d'un sujet animé sont souvent ambiguës entre lecture agentive et non-agentive:

- (6) *L'enfant explique l'embarras de Lucie.
Le terroriste menace l'ambassadeur.*

La lecture non-agentive est explicitée par les paraphrases suivantes:

- (6') *La présence de l'enfant explique l'embarras de Lucie.
L'existence du terroriste menace l'ambassadeur.*

Mais les PVN et les syntagmes nominaux correspondants autorisent exclusivement une lecture agentive:

- (7) *Le terroriste émet des menaces contre l'ambassadeur.
les menaces du terroriste contre l'ambassadeur*

La formation d'un PVN est par conséquent bloquée quand le sujet ne permet pas une lecture agentive:

- (8) **L'existence du terroriste émet des menaces contre l'ambassadeur.*

Dans les cas où seule l'interprétation non-agentive est possible, c'est-à-dire en général lorsque le sujet est non animé, un prédicat verbo-nominal est impossible. Et partant la formation d'un syntagme nominal complexe est également exclue:

- (9) *Le mur menace de s'effondrer.
*Le mur émet des menaces ...
les menaces du mur ...

Et lorsque le sujet agentif est exprimé, certaines locutions adverbiales deviennent peu acceptables:

- (10) *La police a arrêté le clochard pour vol.*

mais:

- (11) *?La police a effectué l'arrestation du clochard pour vol.
?l'arrestation du clochard par la police pour vol*

vs. *l'arrestation du clochard pour vol* sans sujet exprimé. Cette différence s'explique à la fois par la nature composite, iconique, du prédicat et par le statut agentif du sujet: si la locution adverbiale décrit le motif de l'activité, le sujet agentif accentue plutôt l'état résultant, d'où un certain conflit entre locution adverbiale et sujet: les deux paires - sujet + prédicat et prédicat + locution adverbiale - sont pour ainsi dire orientées dans des directions opposées.

2.3 Même emploi de prépositions

Alors que le verbe simple, transitif, est suivi d'un objet direct, le syntagme nominal comporte souvent une préposition "imprévisible" à partir du verbe, cf. *enfreindre qc.* vs. *infraction à qc.*, *menacer qn.* vs. *menaces contre qn.*, etc. Or, la préposition du syntagme nominal complexe est justement celle qu'on trouve dans le PVN:

- (12) *Le concessionnaire commet une infraction à la loi.*
l'infraction à la loi de la part du concessionnaire
Le terroriste émet des menaces contre l'ambassadeur.
les menaces du terroriste contre l'ambassadeur

Le choix de la préposition semble ainsi déterminé par le verbe support plutôt que par le nom déverbal ou par le verbe simple duquel celui-ci est dérivé. Que les structures nominales constituent des transpositions de prédicats verbo-nominaux ressort par ailleurs du fait qu'on peut toujours insérer le verbe support comme expansion du noyau sous forme de participe passé:

- (13) *les menaces émises par le terroriste contre l'ambassadeur*
l'infraction commise par le concessionnaire à la loi sur la concurrence

3. CONCLUSION

Il découle des propriétés communes exposées ci-dessus que le comportement sémantique et syntaxique d'un nom déverbal s'explique par son rôle dans un PVN. En fait, la fonction prototypique d'un nom déverbal est de former un prédicat avec un verbe et par ce biais de transposer le procès verbal sous forme nominale. Si un nom déverbal hérite des rôles sémantiques (Agent, Patient, etc.) de la structure argumentale du verbe correspondant, sa structure grammaticale, elle, semble plutôt déterminée par la construction à verbe support, le PVN (Baron, *A paraître*, Baron & Herslund, *A paraître a et b*). Et l'emploi de prédicats verbo-nominaux caractéristique de certains usages officiels découle de leur contenu qui est justement de dénoter une action (agentive et térique): alors que le verbe simple peut dénoter simplement une certaine activité, le PVN dénote l'exécution d'une action, et s'emploie pour traduire le fait que quelqu'un a l'autorité et la compétence nécessaires pour mener à bien une telle action.

BIBLIOGRAPHIE

- Baron, Irène (A paraître). Objet effectué et constructions nominales. *Travaux de linguistique*.
- Baron, Irène & Michael Herslund (A paraître a). Verbo-Nominal Predicates and the Object Relation. *Studies in Valency*. Odense, Odense University Press.
- Baron, Irène & Michael Herslund (A paraître b). Support Verb Constructions as Predicate Formation. In: *The Structure of the Lexicon in Functional Grammar* (K. Hengeveld et al. (éds.)). Amsterdam, Benjamins.
- Cattell, Ray (1984). *Composite Predicates in English*. Syntax and Semantics 17. Sydney, Academic Press.
- Dyhr, Mogens (1980). Zur Beschreibung von Funtionsverbgefügen. *Kopenhagener Beiträge zur germanistischen Linguistik*, Sonderband 1.105-122. Université de Copenhague, Département de Philologie Germanique.
- Giry-Schneider, Jacqueline (1987). *Les prédictats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*. Genève-Paris, Droz.
- Grimshaw, Jane (1990). *Argument Structure*. Cambridge, Mass., The M.I.T. Press.
- Gross, Maurice (1981). Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. *Langages* 63.7-52.
- Herslund, Michael & Irène Baron (1995). Transitivitet og verbonominale prædikater. *KLIMT*, Fagling-rapport nr. 1.1-22. Copenhague Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Copenhague.
- Herslund, Michael & Finn Sørensen (1994). A Valence Based Theory of Grammatical Relations. In: *Function and Expression in Functional Grammar* (E. Engberg-Pedersen et al. (éds.)), 81-95. Berlin - New York, Mouton de Gruyter.
- Ibrahim, Amr, éd. (1996). *Les supports*. *Langages* 121.
- Jespersen, Otto (1924). *The Philosophy of Grammar*. London, George Allen & Unwin Ltd.
- Seelbach, Dieter (1991). Nominale Mehrwortausdrücke und prädiktative Nomina im Französischen. In: *Romanistische Computerlinguistik. Theorien und Implementationen* (J. Rolshoven & D. Seelbach (éds.)), 159-193. Tübingen, Niemeyer.